RAPPORT ANNUEL 1989-1990

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DES COOPÉRATIVES

90-07287/

PRÉSENTATION

Québec, le 19 juin 1990

Monsieur Gérald Tremblay
Ministre de l'Industrie, du Commerce
et de la Technologie

Monsieur le Ministre,

Conformément aux dispositions de la Loi sur la Société de développement des coopératives, c'est avec plaisir que je vous transmets le rapport annuel de la Société pour l'exercice financier terminé au 31 mars 1990.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Le président du Conseil d'administration,

Marc Jean

Québec, le 19 juin 1990

Monsieur Jean-Pierre Saint-Onge
Président de l'Assemblée nationale du Québec

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel de la Société de développement des coopératives pour l'exercice financier prenant fin le 31 mars 1990.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le ministre de l'Industrie, du Commerce
et de la Technologie,

Gérald Tremblay

TABLE DES MATIÈRES

Faits saillants	3
La Société de développement des coopératives	4
Le Conseil d'administration et la Direction	5
Message du président	6
Rapport de la Direction	7
Tableaux statistiques	12
Rapport du vérificateur	14
États financiers	15

FAITS SAILLANTS

Demandes reçues	99
Dossiers complétés	101
Aides autorisées	41
Entreprises en suivi	151
Entreprises en consultation	115
Revues financières	410
Sommes autorisées	6 470 600 $
Valeur des projets réalisés	13 718 000 $
Emplois créés	300
Emplois maintenus	1 151
Actifs	9 700 000 $
Excédent généré	524 800 $
SDC-HABITATION	
Actifs	700 000 $
Bénéfices nets	413 100 $

LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DES COOPÉRATIVES

Créée en 1978 par le mouvement coopératif et le gouvernement du Québec, le mandat de la SDC consistait à fournir aux entreprises coopératives l'aide financière et les services techniques susceptibles de stimuler leur création et leur développement. Devenue société d'État en juin 1984, elle continue aujourd'hui de travailler au service des coopératives.

Le mandat de la Société est toujours de favoriser la création et le développement d'entreprises coopératives. Le gouvernement souhaite ainsi mettre à profit ce type d'entreprise pour assurer une participation accrue de la population à l'activité économique, le développement économique des régions et la création d'emplois dans ces régions.

Pour réaliser son mandat, la Société administre des programmes d'aide dont le principal objectif est d'apporter aux entreprises coopératives un financement complémentaire à celui de leurs membres et des institutions financières. Elle peut également apporter aux coopératives l'aide technique dont elles ont besoin pour démarrer leurs activités ou assurer la progression de leurs entreprises.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

M. Gérard Barbin, président [1-3]
Président et directeur général
Société de développement des coopératives

M. Jean-Claude Hudon, vice-président [1-2]
Adjoint au directeur des services pédagogiques
Collège de Chicoutimi

M. Léopold Beaulieu [1]
Trésorier
Confédération des syndicats nationaux (CSN)

M. Bertin Côté
Gérant
Coopérative forestière de Laterrière

M. Valère Gosselin [2]
Gérant
Coopérative de confection
ADP [illegible] St-Damien

[1] Membre du Comité exécutif
[2] Membre du Comité de vérification
[3] Jusqu'au 23 février 1990

M. Marc Jean
Directeur général
Direction générale des coopératives
Ministère de l'Industrie, du Commerce
et de la Technologie

M. Jean-Marie Jobin
Maire
New Richmond

M. Claude Lafond [2]
Gérant
Magasin Coop de St-Ferdinand d'Halifax

M. Yvon Lallier
Directeur
Caisse populaire sociale de Sherbrooke

M. Michel Lemire
Président
Agropur, coopérative agro-alimentaire

LE COMITÉ DE DIRECTION

M. Gérard Barbin
Président et directeur général

M. Jean-René Laforest
Directeur des agents
de développement

Mme Huguette Grondines-Matte
Directrice des programmes d'aide

[illegible] février 1990

M. Gilles Montplaisir
Secrétaire et directeur du contentieux

M. Claude Hamel
Directeur de l'administration

M. Claude Carbonneau
Coordonnateur de la recherche
et des communications

Mme Nicole Labrie
Adjointe au président

MESSAGE DU PRÉSIDENT

Dans son message de l'année dernière, le président de la Société faisait part de son optimisme face à l'avenir de notre organisme. Le gouvernement nous avait réitéré sa confiance et les efforts réalisés au cours des années précédentes se faisaient sentir.

La situation est quelque peu différente aujourd'hui: l'avenir de la SDC en tant que société autonome est incertain. Bien sûr, la crédibilité de notre Société est toujours excellente tant auprès du milieu coopératif que des divers intervenants socio-économiques. Nos programmes continuent de répondre aux besoins des entreprises coopératives et, de plus en plus, les travailleurs et les dirigeants de PME s'intéressent à la formule des coopératives de travailleurs actionnaires.

Le nombre de dossiers que notre Société a traités au cours de la dernière année s'est maintenu malgré leur complexité croissante. Le contexte économique difficile que nous traversons nous incite à croire que la population recourra davantage à la formule coopérative pour solutionner certaines difficultés économiques et se protéger de cette situation. Notre Société sera donc appelée à collaborer davantage au développement économique du Québec au cours des prochains mois.

L'existence de notre Société a encore une fois été remise en question, du moins en tant que société autonome. Cette situation préoccupe grandement les membres du Conseil d'administration. Issus du milieu coopératif, nous sommes bien au fait des besoins spécifiques des entreprises coopératives et de la qualité des interventions de la SDC. Nous connaissons également le fort potentiel économique de cette forme d'entreprise.

Nous sommes profondément convaincus que l'existence d'une société autonome vouée au développement des entreprises coopératives est encore le meilleur gage du maintien de cette qualité. De plus, l'incertitude qu'a si permanente dans laquelle se trouve la Direction de la Société rend très difficile la gestion de l'entreprise et la promotion de ses services.

Comme nous l'avons fait dans le passé
continuerons à faire les représentation
s'imposent afin que les services aux en
ses coopératives soient les meilleurs poss
Quelle que soit la solution retenue par le
les responsable de la SDC, elle devra n
sairement assurer une meilleure coordi
entre les différents intervenants gou
mentaux.

Enfin, je tiens à souligner le travail fo
sicatif fourni par M. Gérard Barbin au cou
cinq dernières années. À la présidence
SDC, M. Barbin a su maintenir l'enthous
et la cohésion du personnel en plus d
le conseil d'administration tout au long d
période de changements pour notre S
Au terme de son mandat, il a décidé
renter sa carrière. Au nom des memb
Conseil, je le remercie et lui souhaite
chance.

À la suite de ce départ, nous avons d
rer la continuité du fonctionnement
Société malgré les rumeurs intenses la
sant. À ce stade, je voudrais remercier
personnel de la Société qui, malgré la co
ture défavorable, a poursuivi son trav
façon professionnelle avec tout l'intérêt
peut conserver dans de telles circonst
Je vous souligne en particulier le trav
l'équipe de direction qui m'a accordé san
dition son soutien.

Quant à l'avenir de notre Société, nou
haitons que les responsables gouvern
taux aient la sagesse de conserve
orientation de base, quelle que soit la fo
d'intégration qu'ils adopteront pour fac
visibilité coopérative du gouvernemen
développement économique du Québe

Le vice-président du C

Jean Claude

AIDE FINANCIERE

[illegible] 1989 et le 31 mars 1990 la [illegible] reçu 99 demandes d'aide financiere [illegible] cette meme periode 101 dossiers ont [illegible] de sorte que le nombre de [illegible] en attente a ete reduit a 74 a la fin [illegible]

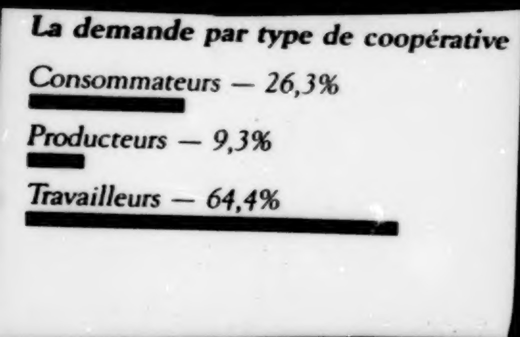

Parmi les dossiers traites, 40,6% ont reçu [illegible] d'aide financiere. Cela constitue une [illegible] qui confirme la tendance mani[illegible] depuis quelques annees. La proportion [illegible] pour sa part represente 4% des [illegible] traites. Les autres projets ont ete [illegible] abandonnes par leurs promoteurs [illegible] analyse.

Les investissements

[illegible] de la derniere annee financiere, 41 [illegible] financieres ont ete autorisees pour un [illegible] 470 600 $. A partir de ces aides finan[illegible] le montant des garanties deja en [illegible] la fin de l'exercice representait [illegible]

[illegible] des aides autorisees au cours de [illegible] annee ont pris la forme de garan[illegible] de pret. A elles seules, les garanties de prêt [illegible] capitalisation ont represente 62,9% des [illegible] autorisees. Pour leur part, les garan[illegible] forme de marge de credit ont repre[illegible] 4% du total. Enfin, une intervention a [illegible] sous forme de garantie de rachat [illegible] privilegiees.

[illegible] de cette annee, le nombre cumu[illegible] autorisees par la SDC depuis sa formation en societe d'etat representait 335 aides financieres pour un total de 67 400 000 $. La presque totalite de ces autorisations (98,2%) avait trait a des garanties de prêt. Cela repre sente 93,9% des sommes concernees.

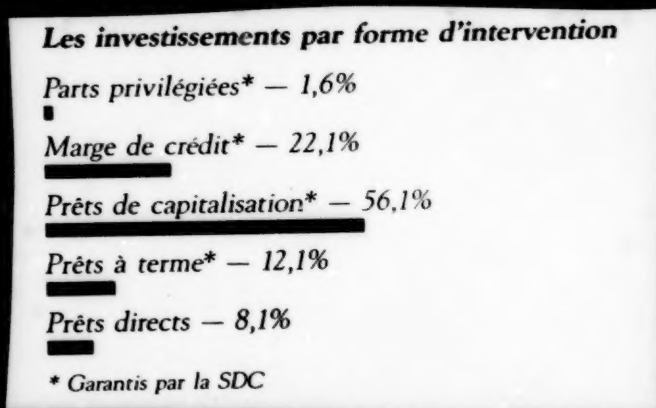

Dans certains dossiers, ces aides financieres s'accompagnent de prise en charge d'interet. Durant la derniere annee, les depenses engagees par la SDC a ce chapitre se sont elevees a 1 066 000 $. A cette somme, on peut egalement ajouter un montant de 276 600 $ representant le coût net d'interêt sur les prets directs consentis et non encore remuneres. Au taux en vigueur au 31 mars 1990, on estime que les engagements de la Societe au chapitre des subventions d'interêt pourraient representer un montant de 1 575 000 $ au cours des six prochaines annees. Pour plus de la moitie (54%), ce montant devrait être depense durant la prochaine annee, le reste s'echelonnant de façon decroissante au cours des cinq annees subsequentes.

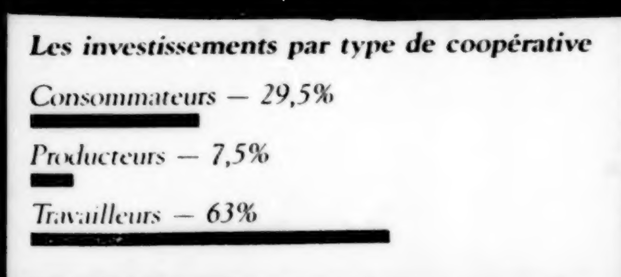

L'AIDE TECHNIQUE ET LE DEVELOPPEMENT

Les investissements selon l'ampleur

0 — 50 000 $ — 29,3%

50 000 — 100 000 $ — 17,9%

100 000 — 300 000 $ — 31,6%

300 000 — 500 000 $ — 15,8%

500 000 $ et plus — 5,4%

De même, suite à une aide financière, le personnel de la Société consacre beaucoup d'énergie à suivre les dossiers des entreprises. Cela nous permet de garder le contact avec les dirigeants et de discuter régulièrement avec eux de la situation de leur entreprise. Ces interventions régulières nous permettent d'identifier des problèmes potentiels et d'aider les dirigeants à agir rapidement pour les corriger. Au cours de la dernière année financière, le personnel de la Société a procédé à 410 revues administratives périodiques relativement aux entreprises coopératives aidées.

L'aide technique par type de coopératives

Consommateurs — 22,6%

Producteurs — 6,3%

Travailleurs — 71,1%

Ces revues permettent parfois d'identifier des situations plus sérieuses. Elles ont ainsi entraîné des interventions plus précises de la part de nos agents. Dans 55 dossiers, un examen plus approfondi de la situation a aussi amené une intervention plus substantielle.

Enfin, à 23 reprises, le personnel de la Société a été appelé à apporter une contribution spécifique pour aider des dirigeants d'entreprise à solutionner des problèmes de gestion. Ces interventions concernent autant l'identification et la mise en place de mesures correctives que l'évaluation de stratégies de développement.

De façon générale, plus de 3 100 heures ont été affectées à l'aide technique aux coopératives au cours de la dernière année financière. Cela représente environ 20% du travail effectué par le personnel de la Société affecté directement au traitement des demandes.

Le développement

Outre des interventions immédiates auprès d'une entreprise coopérative, le mandat de développement de la Société peut prendre diverses formes. Ainsi, la SDC travaille à la promotion de la formule coopérative de différentes façons. En relation avec d'autres intervenants, elle est fréquemment présente à des événements régionaux ou nationaux comme des salons d'affaires ou des activités socio-économiques.

À travers des activités de promotion de ses programmes d'aide financière, la SDC contribue également à mieux faire connaître la formule coopérative et son potentiel. Ainsi, au cours de la dernière année, la Société a organisé ou participé à quatre sessions d'information portant principalement sur la formule des coopératives de travailleurs-actionnaires. Des intervenants socio-économiques de quatre régions ont donc pu prendre connaissance des avantages de cette formule pour le développement économique de leur milieu.

De plus, grâce à notre présence régionale et à nos contacts avec les diverses instances des milieux coopératifs, gouvernementaux ou syndicaux, la SDC se situe à un carrefour d'information qui lui permet d'ajuster ses interventions pour qu'elles répondent réellement aux besoins du milieu.

Enfin, dans le cadre de ses activités, la Société procède à diverses recherches qui lui permettent de mieux connaître certains aspects de la formule coopérative et d'en maximiser les retombées pour les membres. Au cours de la dernière année, le personnel de la Société s'est penché sur la formule des coopératives de travailleurs actionnaires. Il a également travaillé sur des données lui permettant de mieux connaître les répercussions de ses interventions auprès des entreprises coopératives. Enfin, il a collaboré avec divers regroupements de coopératives dans des recherches plus spécifiques.

LA GESTION

Financement des actifs

SDC — 15%

Avoir des membres — 22,2%

Mouvement coopératif et compagnies reliées — 14,6%

Autres institutions — 33,8%

Autres (fournisseurs) — 14,4%

Financement des projets

SDC — 23%

Nouvelles mises de fonds — 9,4%

Mouvement coopératif et compagnies reliées — 18,5%

Autres institutions — 40,4%

Subventions — 6,3%

Autres (fonds de roulement) — 2,4%

(autres que prêts de capitalisation)

SDC-Habitation

Depuis quelques annees, la gestion de SDC (Habitation) 1980 Inc. et des Immeubles SDC Inc. est assumee par le personnel de la Societe. Ces deux corporations, connues sous l'appellation SDC-Habitation, ne possedent maintenant plus d'immeuble. Leurs activites sont maintenant limitees a la gestion des engagements contractuels lies a la liquidation de leur portefeuille immobilier.

A la fin de son dernier exercice financier, soit au 31 decembre 1989, l'actif de SDC-Habitation etait de 684 323 $. Les operations de la derniere annee avaient permis de degager un benefice de 413 114 $. Il s'agit d'un surplus net, c'est-a-dire deduction faite des interets verses sur les avances de la Societe, son unique actionnaire.

Le benefice de la derniere annee a permis a SDC-Habitation de regenerer en totalite la valeur des actions privilegiees ainsi qu'une partie du capital-actions ordinaires detenu par la Societe de developpement des cooperatives. S'il est previsible que SDC-Habitation puisse continuer a degager des benefices au cours des prochaines annees, ces benefices seront vraisemblablement de moindre importance.

En effet, au cours de la derniere annee, le Conseil d'administration de la SDC a decide de recuperer des avances de l'ordre de 4,8 M $ de sa filiale. Ces avances ont par la suite ete redistribuees au gouvernement du Quebec et aux cooperateurs-souscripteurs.

PERSPECTIVES

Pour les prochains mois, nous prevoyons une croissance sensible du nombre de dossiers qui seront presentes a la Societe. Ces previsions sont basees d'une part sur le nombre de dossiers que nous avons deja en carnet. Ainsi, en avril et en mai, nous prevoyons acheminer dix dossiers au ministre pour decision finale. De plus, plusieurs projets qui devaient se concretiser au cours de la derniere annee sont sur le point d'etre completes.

Nos previsions se basent egalement sur la popularite croissante de la formule des cooperatives de travailleurs-actionnaires pour laquelle nous avons fait beaucoup de promotion au cours des dernieres annees. L'experience nous a demontre que ce type de cooperative tend a se multiplier dans une region suite a l'implantation d'un premier projet. Nous avons egalement prevu augmenter nos efforts promotionnels du cote des cooperatives existantes et notamment des cooperatives agricoles.

Les dossiers traites au cours des dernieres annees nous demontrent que leur qualite s'ameliore constamment. De meme leur complexite augmente sans cesse. Il s'agit la d'un signe evident de l'apport economique que constitue la formule cooperative dans la plupart des regions du Quebec. Les nouvelles cooperatives operent dans des secteurs moins traditionnels. Elles sont donc en mesure d'offrir des services a de nouvelles clientele.

Le contexte economique actuel favorise egalement la formule cooperative. En effet, dans une economie plus difficile, la population a tendance a choisir des solutions collectives. La formule cooperative se prete donc tres bien a de telles solutions. Nous nous attendons donc a devoir aider davantage des cooperatives existantes en plus de contribuer a la naissance de nouvelles entreprises dans des secteurs plus traditionnels.

En terminant, nous tenons a reaffirmer que les resultats obtenus par la Societe au cours de son existence sont garants de son potentiel face a l'avenir. L'expertise qui a ete developpee permet de faire face a tous les types de demandes qui nous seront acheminees. Quelles que soient les orientations gouvernementales face a l'aide aux entreprises cooperatives, l'expertise et le dynamisme que rassemblent le personnel et le Conseil d'administration de la Societe permettront de relever tous les defis.

TABLEAUX STATISTIQUES

Évolution de la demande par type de coopérative

	1989	1990		1988-1989	Cumulatif	
		%		%		%
Consommateurs	30	30.3	34	31.2	241	26.3
Producteurs	7	7.1	14	12.8	85	9.3
Travailleurs	62	62.6	61	56.0	590	64.4
TOTAL	99	100.0	109	100.0	916	100.0

Répartition des aides financières par type de coopérative

	1989		1990		Cumulatif	
		%	(000 $)	%		%
Consommateurs	19	46.3	1 758.0	27.2	99	29.5
Producteurs	3	7.4	371.0	5.7	25	7.5
Travailleurs	19	46.3	4 341.6	67.1	211	63.0
TOTAL	41	100.0	6 470.6	100.0	335	100.0

Répartition des aides financières par région

	1989		1990		Cumulatif	
		%	(000 $)	%		%
Est du Québec Saguenay	8	19.5	1 315.3	20.3	31	9.0
Lac St-Jean	5	12.2	752.5	11.6	32	9.6
Québec	7	17.0	820.4	12.7	65	19.1
Mauricie Bois-Francs	2	4.9	492.3	7.6	20	6.0
Estrie	4	9.8	175.1	2.7	17	5.1
Montréal	2	4.9	300.0	4.6	86	25.6
Outaouais	2	4.9	540.0	8.4	12	3.6
Nord-Ouest	4	9.8	1 560.0	24.1	35	10.4
Côte Nord et Nouveau-Québec	7	17.0	515.0	8.0	35	10.4
TOTAL	41	100.0	6 470.6	100.0	335	100.0

Répartition des investissements selon l'ampleur

	1989	1990	Cumulatif
	Nombre	%	%
0 - 50 000	8	19.5	29.3
50 000 - 100 000	13	31.7	17.9
100 000 - 300 000	15	36.6	31.6
300 000 - 500 000	5	12.2	15.8
500 000 et plus	0	—	5.4
TOTAL	41	100.0	100.0

Depuis juin 1984

Ventilation des projets réalisés selon leur source de financement

	1989 - 1990 (000 $)	%	Cumulatif (000 $)	%
SDC				
- Garanties de prêts de capitalisation	4 070.6	29.7	28 223.8	16.6
- autres interventions	500.0	3.6	10 953.0	6.4
Nouvelles mises de fonds	1 270.4	9.3	16 068.5	9.4
Mouvement coopératif et compagnies reliées	3 495.6	25.5	31 583.2	18.5
Autres institutions	2 594.9	18.9	68 961.5	40.4
Subventions	1 579.4	11.5	10 806.5	6.3
Autres (fonds de roulement)	201.1	1.5	4 118.8	2.4
TOTAL	13 718.0	100.0	170 715.3	100.0

Ventilation des projets selon leurs buts

	1989 - 1990 (000 $)	%	Cumulatif (000 $)	%
BUTS DES PROJETS				
Immobilisations nouvelles	7 169.7	52.3	103 107.8	60.4
Fonds de roulement	3 645.3	26.6	34 549.8	20.2
Refinancement	139.3	1.0	4 776.7	2.8
Autres	2 763.7	20.1	28 281.0	16.6
VALEUR TOTALE DES PROJETS	13 718.0	100.0	170 715.3	100.0

Ventilation des actifs selon leurs sources de financement (projets réalisés)

	31 mars 1990 (000 $)	%	31 mars 1989 (000 $)	%
SDC				
- garanties de prêts de capitalisation	28 223.8	10.0	24 153.2	9.1
- autres interventions	10 953.0	3.9	10 453.0	4.0
- soldes des prêts antérieurs	3 193.3	1.1	3 290.6	1.2
Avoir des membres	62 662.6	22.2	57 888.5	21.9
Mouvement coopératif et compagnies reliées	41 162.0	14.6	37 325.0	14.1
Autres institutions	95 320.0	33.8	93 396.2	35.4
Autres (fournisseurs)	40 469.7	14.4	37 634.7	14.3
TOTAL	281 984.4	100.0	264 141.2	100.0

Aide technique 1989 - 1990

	Nombre	%	Heures	%
Consommateurs	195	38.6	926.5	22.6
Producteurs	54	10.7	260.0	6.3
Travailleurs	256	50.7	2 923.5	71.1
TOTAL	505	100.0	4 110.0	100.0

* Depuis juin 1984

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

États financiers

De l'exercice terminé le 31 mars 1990

J'ai vérifié le bilan de la Société de développement des coopératives au 31 mars 1990 ainsi que l'état des revenus et dépenses et de l'excédent et l'état de l'évolution de la situation financière de l'exercice terminé à cette date. Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues, et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que j'ai jugés nécessaires dans les circonstances.

À mon avis, ces états financiers présentent fidèlement la situation financière de la Société au 31 mars 1990 ainsi que les résultats de ses opérations et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les conventions comptables énoncées à la note 2, appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Le vérificateur général du Québec,

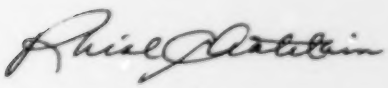

Rhéal Chatelain, f.c.a.

Québec, le 18 mai 1990

REVENUS ET DÉPENSES

ET EXCÉDENT

De l'exercice terminé le 31 mars 1990

Société de développement des coopératives

	1990	1989
REVENUS		
Revenus de placements (note 3)	672 609 $	854 905 $
Intérêts sur dépôts à terme	748 949	480 179
Autres	17 368	19 764
	1 438 926	1 354 848
CONTRIBUTION DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC	3 870 200	4 073 700
	5 309 126	5 428 548
DÉPENSES		
Programmes d'aide :		
Prises en charge d'intérêts	1 066 104	663 257
Garanties de prêts assumées	790 359	462 383
(Diminution) augmentation de la provision pour pertes (note 6c)	(156 719)	262 992
	1 699 744	1 388 632
Frais d'administration (note 4)	2 149 083	2 032 325
Frais financiers (note 5)	935 541	616 360
	4 784 368	4 037 317
EXCÉDENT DES REVENUS ET DE LA CONTRIBUTION SUR LES DÉPENSES	524 758	1 391 231
EXCÉDENT (DÉFICIT) AU DÉBUT	1 013 812	(377 419)
EXCÉDENT À LA FIN	1 538 570 $	1 013 812 $

BILAN

Au 31 mars 1990

Société de développement des coopératives

	1990	1989
ACTIF		
À court terme		
Encaisse	63 380 $	119 503 $
Dépôts à terme — au coût	5 115 000	5 460 000
Débiteurs et intérêts courus	101 285	110 218
Frais payés d'avance	17 294	26 461
	5 296 959	5 716 182
Placements		
Filiale (notes 6a et 7)	700 020	5 164 234
Aide financière et intérêts échus et courus (note 6b)	3 233 563	4 249 722
	3 933 583	9 413 956
Immeuble du siège social	422 817	422 817
	9 653 359 $	15 552 955 $
PASSIF		
À court terme		
Emprunt bancaire	1 694 684 $	2 566 600 $
Créditeurs et frais courus	200 799	235 671
Prises en charge d'intérêts à payer	284 340	143 433
Intérêts à payer sur avances — gouvernement du Québec et coopérateurs-souscripteurs	290 935	—
	2 470 758	2 945 704
Avances - gouvernement du Québec et coopérateurs-souscripteurs (note 8)	5 644 031	11 593 439
	8 114 789	14 539 143
EXCÉDENT (note 9)	1 538 570	1 013 812
	9 653 359 $	15 552 955 $

ÉVENTUALITÉS ET ENGAGEMENTS (note 10)

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE

De l'exercice terminé le 31 mars 1990

Société de développement des coopératives

	1990	1989
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Excédent des revenus et de la contribution sur les dépenses	524 758 $	1 391 231 $
Éléments sans incidence sur les liquidités		
(Diminution) augmentation de la provision pour pertes	(156 719)	262 992
Augmentation de la valeur de réalisation nette du placement dans une filiale	(335 786)	(305 633)
	32 253	1 348 590
Variation des éléments d'actif et de passif liés à l'exploitation	471 526	74 750
Liquidités provenant des activités d'exploitation	503 779	1 423 340
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Liquidités utilisées pour les activités de financement :		
Remboursements d'avances — gouvernement du Québec et coopérateurs-souscripteurs (note 8)	(5 949 408)	(2 777 037)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Aides financières déboursées	(13 000)	(1 140 900)
Aides financières remboursées	1 129 422	1 610 684
Avances remboursées par la filiale	4 800 000	—
Liquidités provenant des activités d'investissement	5 916 422	469 784
AUGMENTATION (DIMINUTION) DES LIQUIDITÉS	470 793	(883 913)
LIQUIDITÉS AU DÉBUT	3 012 903	3 896 816
LIQUIDITÉS À LA FIN	3 483 696 $	3 012 903 $

Les liquidités de la Société comprennent l'encaisse et les dépôts à terme diminués de l'emprunt bancaire.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 mars 1990

Société de développement des coopératives

1. CONSTITUTION ET OBJET

La Société de développement des coopératives est une corporation constituée par une loi spéciale (L.R.Q., chapitre S-10.001), entrée en vigueur le 6 juin 1984. À cette même date, la Société a acquis les droits de la Société de développement coopératif et en a assumé les obligations.

La Société de développement des coopératives a pour objet de favoriser la création et le développement d'entreprises coopératives en vue d'assurer une participation accrue de la population à l'activité économique, le développement économique des régions du Québec et la création d'emplois dans ces régions. Pour la réalisation de son objet, la Société administre des programmes d'aide financière établis par le gouvernement.

2. CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers de la Société ont été préparés par la direction selon la méthode de la comptabilité d'exercice et les conventions comptables énoncées ci-dessous. Ces états comprennent des montants fondés sur les meilleurs jugements et estimations.

Placements

— Filiale

La participation de la Société dans sa filiale en propriété exclusive (S.D.C. (Habitation) 1980 Inc.) est présentée à la valeur de réalisation nette.

Les états financiers de cette filiale ne sont pas consolidés avec ceux de la Société considérant la cessation graduelle des activités de S.D.C. (Habitation) 1980 Inc.

— Aide financière

L'aide financière est comptabilisée au coût.

Provision pour pertes

La provision pour pertes sur prêts et sur avances est établie en évaluant pour chaque cas présentant des difficultés majeures de perception, la perte anticipée.

Pour les participations en parts privilégiées, la provision est établie par évaluation de chacune d'elles.

Immobilisations

— Matériel et équipement

Les achats de matériel et d'équipement sont imputés aux opérations.

— Immeuble du siège social

L'immeuble du siège social est comptabilisé au coût et n'est pas amorti.

3. REVENUS DE PLACEMENTS

	1990	1989
Intérêts sur aide financière	224 273 $	399 242 $
Intérêts minimaux sur avances à une filiale	112 550	150 030
Augmentation de la valeur de réalisation nette du placement dans une filiale	335 786	305 633
	672 609 $	854 905 $

4. FRAIS D'ADMINISTRATION

	1990	1989
Traitements et avantages sociaux	1 601 767 $	1 422 433 $
Frais de voyage et de déplacement	130 976	142 567
Frais de publicité et d'information	41 485	45 555
Fournitures de bureau	94 049	105 331
Honoraires professionnels	15 868	31 245
Télécommunications	78 570	71 442
Frais d'assemblée	17 992	14 947
Loyer et frais d'occupation	129 452	119 478
Matériel et équipement	38 924	79 327
	2 149 083 $	2 032 325 $

5. FRAIS FINANCIERS

	1990	1989
Intérêts sur emprunt bancaire	342 631 $	250 405 $
Intérêts sur avances — gouvernement du Québec et coopérateurs-souscripteurs (intérêts minimaux — 3% en 1989)	592 910	365 955
	935 541 $	616 360 $

6. PLACEMENTS

a. Filiale — à la valeur de réalisation nette

	Coût 31 mars 1990	Valeur de réalisation nette 1990	Valeur de réalisation nette 1989
S.D.C. (Habitation) 1980 Inc., filiale en propriété exclusive :			
- 10 000 actions ordinaires	1 000 000 $	20 $	— $
- 499 actions privilégiées, catégorie "C", 8% non cumulatifs, rachetables à la valeur nominale de 1 000 $ chacune	499 000	499 000	163 234
- Avances sur billets, intérêts minimaux 3%	201 000	201 000	5 001 000
	1 700 000 $	700 020 $	5 164 234 $

Le calcul de la valeur de réalisation nette tient compte d'un bénéfice net non vérifié de 16 776 $ pour le premier trimestre de 1990 (94 104 $ en 1989).

Le sommaire des états financiers vérifiés de la filiale des exercices terminés les 31 décembre 1989 et 1988 est présenté à la note 7.

b. Aide financière et intérêts échus et courus — au coût

	1990	1989
Actions ordinaires	— $	10 000 $
Parts privilégiées	2 657 520	2 747 030
Avances	26 091	514 495
Prêts subordonnés	1 494 902	3 365 414
Prêts garantis	466 500	587 600
	4 645 013	7 224 539
Intérêts échus et courus	74 829	236 518
	4 719 842	7 461 057
Provision pour pertes	1 486 279	3 211 335
	3 233 563 $	4 249 722 $

La valeur aux livres des placements effectués avant le 6 juin 1984, comprenant le placement dans la filiale, s'établit à 2 163 962 $ (31 mars 1989 : 7 698 098 $) après déduction d'une provision pour pertes de 695 794 $ (31 mars 1989 : 2 355 519 $).

c. Provision pour pertes

	1990	1989
Solde au début	3 211 335 $	3 112 675 $
Radiations de l'exercice	1 568 337	164 332
	1 642 998	2 948 343
Provision de l'exercice	(156 719)	262 992
Solde à la fin	1 486 279 $	3 211 335 $

7. FILIALE EN PROPRIÉTÉ EXCLUSIVE — SOMMAIRE DES ÉTATS FINANCIERS VÉRIFIÉS

S.D.C. (HABITATION) 1980 INC.
BILAN
AU 31 DÉCEMBRE 1989

	1989	1988
ACTIF		
À court terme	621 253 $	4 952 190 $
Placements, au coût	63 070	118 690
	684 323 $	5 070 880 $
PASSIF ET AVOIR DE L'ACTIONNAIRE		
À court terme	1 079 $	750 $
Avance de l'actionnaire	201 000	5 001 000
Capital-actions	1 499 000	1 499 000
Déficit	(1 016 756)	(1 429 870)
	684 323 $	5 070 880 $

RÉSULTATS ET DÉFICIT DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1989

	1989	1988
REVENUS	586 695 $	456 958 $
DÉPENSES	173 581	185 429
BÉNÉFICE NET	413 114	271 529
DÉFICIT AU DÉBUT	1 429 870	1 701 399
DÉFICIT À LA FIN	1 016 756 $	1 429 870 $

Les dépenses de l'exercice 1989 incluent 148 057 $ (1988 : 150 441 $) d'intérêts minimaux de 3% sur l'avance de l'actionnaire.

8. AVANCES — GOUVERNEMENT DU QUÉBEC ET COOPÉRATEURS-SOUSCRIPTEURS

	1990			1989
	Avances du gouvernement du Québec	**Avances des coopérateurs-souscripteurs**	**Total**	**Total**
Solde au début	10 156 047 $	1 437 392 $	11 593 439 $	14 370 476 $
Remboursements	5 212 277	737 131	5 949 408	2 777 037
Solde à la fin	4 943 770 $	700 261 $	5 644 031 $	11 593 439 $

Ces avances portent intérêt à un taux annuel égal à 50% de l'excédent des revenus sur les dépenses concernant l'aide financière consentie à même ces avances à la condition que l'excédent cumulé de ces opérations ne soit pas déficitaire ou que le paiement de ces intérêts ne le rende déficitaire, ce taux ne pouvant être inférieur à 3%; de plus, au cas de paiement d'un intérêt égal à 50% de l'excédent de l'exercice, le Conseil d'administration pourra voter un intérêt supplémentaire dont l'ensemble ne pourra dépasser le taux bancaire préférentiel plus 1 /2 de 1%. Cet intérêt supplémentaire sera imputé à l'excédent cumulé au moment du déboursement.

Selon l'article 47 de sa loi constitutive, la Société doit rembourser, à compter du 6 juin 1984, au gouvernement du Québec et aux coopérateurs-souscripteurs leurs avances au prorata et à même les remboursements d'aide financière consentie avant cette date. Durant l'exercice, ces remboursements en capital d'aide financière s'élèvent à 5 900 322 $ (1989 : 1 199 902 $).

Les remboursements effectués en avril couvrant des remboursements en capital d'aide financière reçus avant le 31 mars 1990 s'élèvent à 271 718 $ (31 mars 1989 : 320 804 $).

OPÉRATIONS EFFECTUÉES À MÊME LES AVANCES DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC ET DES COOPÉRATEURS-SOUSCRIPTEURS POUR FINS DE CALCUL DES INTÉRÊTS DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1990

	1990	1989
REVENUS		
Revenus de placements	603 151 $	761 272 $
Intérêts sur dépôts à terme	488 281	322 856
Diminution de la provision pour pertes	91 388	237 470
Autres	3 000	1 515
	1 185 820	1 323 113
DÉPENSES		
Intérêts sur avances (intérêts minimaux — 3%, en 1989)	592 910	365 955
EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES	592 910	957 158
DÉFICIT AU DÉBUT	(400 475)	(1 357 633)
EXCÉDENT (DÉFICIT) À LA FIN	192 435 $	(400 475)$

9. EXCÉDENT

	1990	1989
Excédent (déficit) des opérations avant le 6 juin 1984 à même les avances du gouvernement et des coopérateurs-souscripteurs	192 435 $	(400 475)$
Excédent des contributions du gouvernement du Québec sur le coût net d'application de la loi constitutive de la Société	923 318	991 470
Inscription à l'actif de l'immeuble du siège social	422 817	422 817
	1 538 570 $	1 013 812 $

10. ÉVENTUALITÉS ET ENGAGEMENTS

Éventualités

Les emprunts contractés par des entreprises coopératives à l'égard desquels la Société a accordé une garantie s'élèvent à 23 322 063 $ au 31 mars 1990 (31 mars 1989 : 23 664 000 $). Tout règlement relatif à ces éventualités sera imputé aux résultats de l'exercice alors en cours.

Engagements

Les prises en charge d'intérêts sur les emprunts contractés par les entreprises coopératives sont accordées selon certaines conditions. Les paiements estimatifs futurs s'établissent comme suit :

1991	855 660 $
1992	338 390
1993	199 780
1994	135 150
1995	36 800
1996	8 980
	1 574 760 $

LISTE DES BUREAUX DE LA SDC

SIEGE SOCIAL :

BUREAUX REGIONAUX :

Chicoutimi

Hamilton

Montreal

Nanaimo

Quebec

Sherbrooke